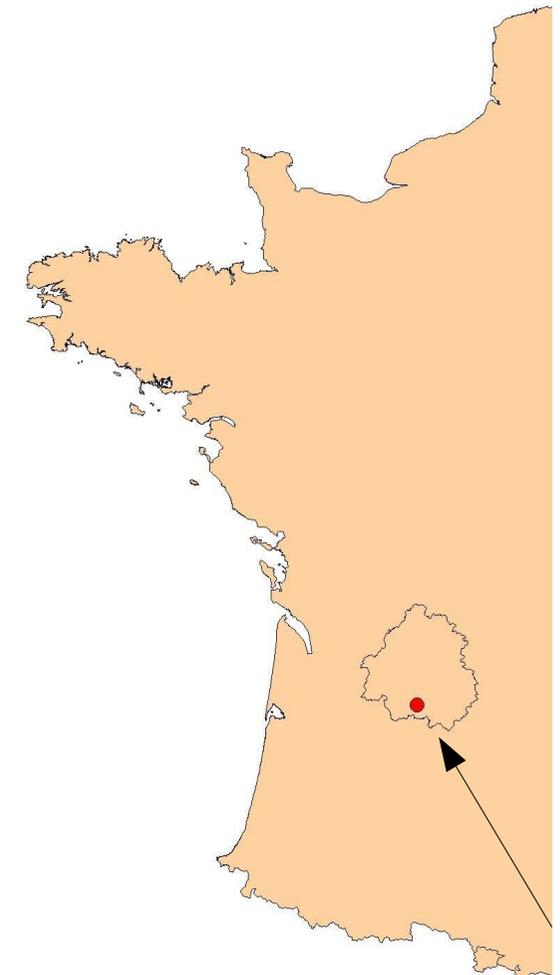




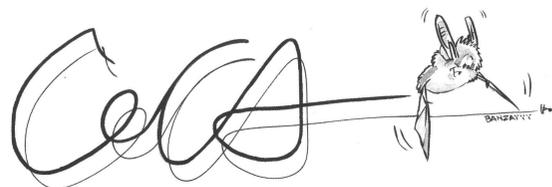
**Le site Natura 2000 des**  
**« Carrières de Lanquais – Les Roques »**  
SITE NATURA 2000 n°FR7200808

Rapport final

REUNION COMITE DE PILOTAGE  
Le 16 novembre 2010  
À LANQUAIS



*Conservatoire Régional  
d'Espaces Naturels  
d'Aquitaine*





## Le site Natura 2000 des « Carrières de Lanquais – Les Roques »

Désignation du site en décembre 2004 pour la protection des chauves-souris et de leur habitat.

Sa superficie initiale est de **3 ha**

Commune concernée : Lanquais



➤ **243 ha** proposés  
en extension de périmètre

➤ **3 communes :**  
Lanquais, Faux, Monsac



Conservatoire Régional  
d'Espaces Naturels  
d'Aquitaine





# L'évaluation des incidences

Deux modalités de mise en œuvre.

Une analyse des projets, programmes, manifestations et interventions susceptibles d'être incompatibles avec les objectifs de conservation des sites

Dispositif d'évaluation des incidences pour ne pas détériorer les sites

Un document d'orientation et de cadrage concerté (le Document d'Objectifs)

Dispositif de gestion pour maintenir ou améliorer le cas échéant l'état de conservation des sites



## Phases du DOCOB

**Lors de la phase d'inventaire du Docob,**

**2 gites à enjeu chauve-souris ont été identifiés : les carrières de Bas-Boyer et de Faux**

➤ **Nécessité de prendre en compte ces différentes cavités comme un même gîte en réseau**

➤ Carrières de Lanquais :

Drèpence de 15 espèces de chauves-souris dont 0



## Phases du DOCOB

**Lors des discussions en groupe de travail, proposition d'ajout de zones de chasse et de cavités dans le périmètre : surface totale de 243 ha.**

**Les objectifs et les enjeux et les mesures du site discutés en groupe de travail le 20 janvier 2010.**

**Le dernier groupe de travail a discuté le 22 juin 2010 sur la charte Natura 2000 et ses composantes.**



# La phase d'analyse et de hiérarchisation des enjeux

## Hiérarchisation de la faune Éléments pris en compte

- Statut de l'espèce (An II ou An IV de la Directive « Habitats »)
- Intérêt du site pour la conservation de l'espèce



# La phase d'analyse et de hiérarchisation des enjeux

## Hiérarchisation de la faune

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Code Natura 2000	Espèce Annexe II DH	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Niveau de Priorité
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304		+++	1
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321		+++	1
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	1310		++	1
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324		+	2
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	1307		+	2
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303		+	2
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1323		+	2
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308		+	2
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1305			3
Murin de daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>				3
Murin de natterer	<i>Myotis nattereri</i>			3	
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>			3	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>			3	



# Définition des objectifs

## Objectifs de site et objectifs opérationnels

<b>O1</b>	<b>Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial</b>
O11	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
O12	Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris

<b>O2</b>	<b>Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces</b>
O21	Suivre les colonies de chauves-souris aux différentes périodes du cycle biologique
O22	Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs
O23	Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités
O24	Évaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe, du Murin à oreilles échancrées et du Petit rhinolophe en période de reproduction
O25	Évaluer la fréquentation humaine dans les carrières
O26	Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site
O27	Recherche des gîtes complémentaires à chiroptères par radiopistage (notamment espèces forestières)
O28	Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces (bilan et expertise)

<b>O3</b>	<b>Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces</b>
O31	Sensibiliser et informer sur les chiroptères
O32	Limiter l'impact lié à l'utilisation des vermifuges type ivermectine

<b>O4</b>	<b>Animer l'application du Document d'Objectifs</b>
O41	Préparer la mise en oeuvre du Document d'objectifs
O42	Mettre en oeuvre des mesures contractuelles
O43	Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial
O44	Mettre en oeuvre des mesures hors contrat
O45	Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan



# Proposition d'actions

## Liste des actions par objectifs opérationnels

### O1 Conserver les espèces et les habitats d'espèces d'intérêt patrimonial

			Type	Priorité
O11	GH1	Mise en place d'un périmètre grillagé de protection et d'information autour de la carrière de Lanquais	Contrat ni agricole ni forestiers	1
	GH2	Mise en place d'un périmètre grillagé de protection et d'information autour de la carrière de Faux	Contrat ni agricole ni forestiers	1
O12	GH3	Ouverture et maintien de l'ouverture des pelouses et des landes	Contrat ni agricole ni forestiers	2
	GH4	Ouverture d'un milieu en déprise	MAET	1
	GH5	Entretien et structurer les lisières forestières existantes	Contrat forestier	1
	GH6	Maintenir des îlots de vieillissements	Contrat forestier	2
	GH7	Création de clairières ou de landes	Contrat forestier	1
	GH8	Entretien d'arbres isolés ou en alignement	MAET	2
	GH9	Entretien des haies	MAET	2
	GH10	Reconversion de terres arables en prairies	MAET	1
	GH11	Gestion des prairies extensives par le pâturage	MAET	1
	GH12	Gestion des prairies extensives par fauchage tardif	MAET	1
	GH13	Entretien des ripisylves	MAET	3
	GH14	Chantier d'entretien et de restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcle	Contrat forestier	2
	GH15	Entretien des mares	Contrat ni agricole ni forestiers	3
	GH16	Restauration et/ou entretien de mares	MAET	3



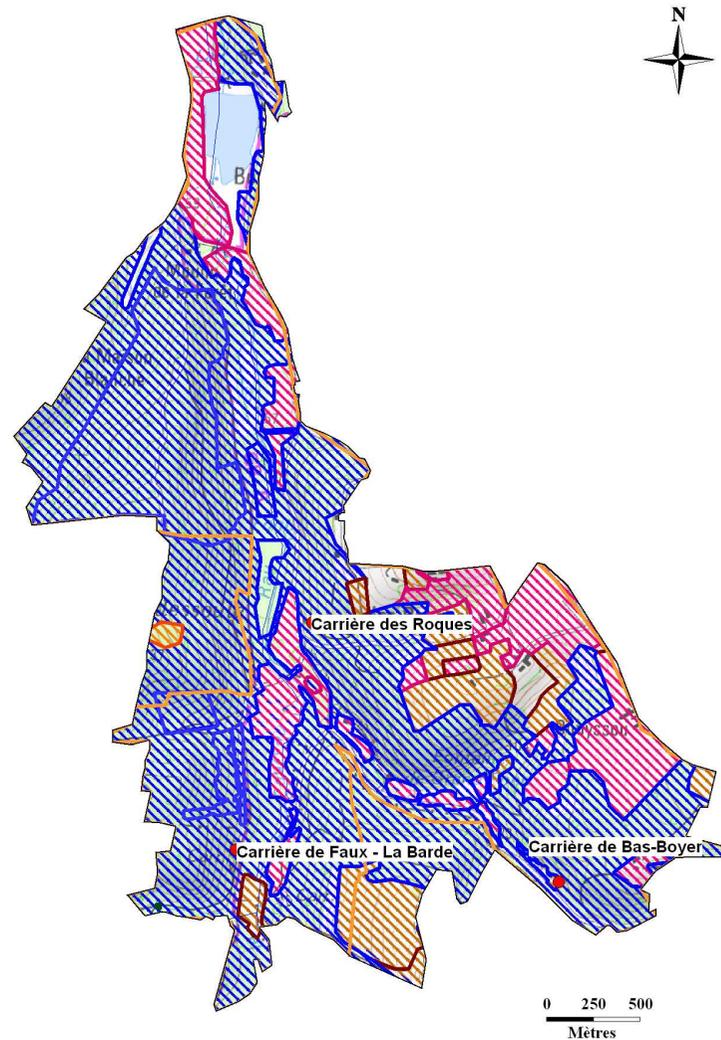
## Proposition d'actions

A près discussion en groupe de travail ajout des actions suivantes :

- Limitation de l'impact des activités humaines ( circulation en véhicules à moteur dans les carrières et à proximité)
- Élimination des dépôts sauvages sur le site et enlèvement du Lindane dans les carrières
- Mise en place de dispositifs réglementaires (Prise d'un arrêté municipal réglementant la circulation des véhicules à moteur )



# Localisation des actions



-  GH3 -GH4-GH5-GH6-GH7
-  GH8 - GH11
-  GH9- GH12- GH13- GH14 - GH15 - GH16
-  GH10



# Proposition d'actions

## Liste des actions par objectifs opérationnels

### O2 Améliorer les connaissances sur les chiroptères et réaliser un suivi des gîtes

O21	SE1	Suivi des populations de chiroptères de la carrière	Hcn	1
O22	SE2	Acquisition, pose et suivi des détecteur de suivi hygrothermique (intérieur et extérieur)	Hcn	3
O23	SE3	Recherche de gîtes estivaux (Grands Rhinolophes, Petits rhinolophes, Murins à oreilles échancrées, Grands et Petits Murins ) à proximité	Hcn	1
O24	SE4	Recherche des gites complémentaires à chiroptères (notamment espèces arboricoles)	Hcn	2
O25	SE5	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site	Hcn	1
O27	SE6	Évaluation de la fréquentation humaines dans les carrières	Hcn	3

### O3 Valoriser et sensibiliser et aider à la prise en compte de la conservation du site et de ses espèces

O31	VA1	Sensibilisation	HCn	3
O32	VA2	Limitier l'impact lié à l'utilisation des vermifuges type ivermectine	Hcn	1



# Proposition d'actions

## Liste des actions par objectifs opérationnels

### O4 Animer l'application du Document d'Objectifs

O51	AN1	Identification des ayants-droits sur le site	Hcn	1
	AN2	Information et communication sur les mesures de gestion	Hcn	1
	AN3	Projet Agro-environnemental	Hcn	1
	AN4	Identification des besoins financiers	Hcn	1
O52	AN5	Prise de contact avec les ayants-droits	Hcn	1
	AN6	Diagnostic des parcelles	Hcn	1
	AN7	Proposition de contrats	Hcn	1
	AN8	Aide au montage de dossier	Hcn	1
	AN9	Suivi de l'instruction	Hcn	1
	AN10	Aide à la mise en œuvre technique des mesures	Hcn	1
	AN11	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins	Hcn	1
O53	AN12	Ingénierie financière	Hcn	1
	AN13	Elaboration du cahier des charges techniques	Hcn	1
	AN14	Conduite d'opération	Hcn	1
O54	AN15	Adaptation des politiques locales aux enjeux chiroptères	Hcn	1
O55	AN16	Bilan et évaluation des actions et des contats	Hcn	1
	AN17	Préparation et animation du comité de pilotage	Hcn	1
	AN18	Coordination des avis techniques	Hcn	1



## Les actions susceptibles de bénéficier de contrats ni agricole ni forestier

<b>GH1- MISE EN PLACE D'UN PÉRIMÈTRE DE PROTECTION OU DE GRILLES ET INFORMATION SUR LES CARRIÈRES DE LANQUAIS- LES-ROQUES</b> <span style="float: right;">Priorité 1</span>
A32323P – AMÉNAGEMENTS ARTIFICIELS EN FAVEUR DES ESPÈCES JUSTIFIANT LA DÉSIGNATION D'UN SITE
<b>CODE CONTRAT : CN LA01</b>
<b>MONTANT RETENU (HT)</b> Montant retenu : Estimation : Montant maximum 34 608 € TTC Option panneau d'information : 2892 € TTC
<b>PÉRIODICITÉ</b> En année 1
<b>ENTITÉS DE GESTION CONCERNÉES</b> Entrées des carrières
<b>LINÉAIRE CONCERNÉ : 2 PANNEAUX D'INFO</b> * valeur théorique à confirmer
<b>LISTE DES ESPÈCES CONCERNÉES</b> - Toutes les espèces présentes dont : <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (1304)</li><li>- <i>Myotis emarginatus</i> (1321)</li><li>- <i>Myotis myotis</i> (1324)</li><li>- <i>Miniopterus schreibersii</i> (1310)</li><li>- <i>Rhinolophus hipposideros</i> (1303)</li><li>- <i>Myotis bechsteinii</i> (1323)</li><li>- <i>Barbastella barbastellus</i> (1308)</li></ul>
<b>OBJECTIFS DE SITE ET OPÉRATIONNEL</b> - O1 : Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial O11 : Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
<b>DESCRIPTION – « OBJECTIFS GÉNÉRAUX »</b> Le dérangement direct des chauves-souris présentes en hiver et en transit constitue certainement la principale influence négative sur le site. Ces dérangements sont consécutifs au parcours des carrières à pied. Des grilles adaptées aux sites à chiroptères ou des périmètres de protection sont nécessaires sur les entrées des carrières. Il est important de veiller à limiter les conditions microclimatiques dans le site, notamment la température et la vitesse du vent dans les carrières. Avant tout projet d'aménagement lourd d'un périmètre grillagé, une étude préalable est nécessaire, le Minioptère de Schreibers est très sensible à tout obstacle disposé à l'entrée des cavités qu'il fréquente. Elle sera effectuée durant la période sensible pour évaluer l'impact de la modification partielle des abords de la carrière. Un dispositif amovible matérialisant le futur périmètre grillagé sera installé.





**CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

- Agrément des parcelles proposées après visite et diagnostic préalable réalisé par la structure animatrice.

**ENGAGEMENTS**

Un cahier des charges est composé de plusieurs engagements, la totalité des engagements doit être respectée. Chaque engagement est classé dans une catégorie qui conditionne le niveau de la sanction.

Les engagements suivants non rémunérés doivent être respectés : respect des dispositions sur le non dérangement des populations de chauve-souris et l'autorisation d'accès pour le suivi scientifique de celles-ci.	Classement P (Principal)
Mise en place du périmètre de protection, conformément aux préconisations du diagnostic initial.	Classement P (Principal)
Pose du périmètre entre le 1 juin et le 30 juillet	Classement P (Principal)
Réalisation et implantation de panneau d'information et de sensibilisation relatifs aux chauves-souris et à la mise en protection de la carrière. La réalisation et l'implantation de ces panneaux seront faites selon les préconisations définies par l'expert en collaboration avec l'animateur.	Classement P (Principal)

**DOCUMENTS ET ENREGISTREMENTS OBLIGATOIRES**

- Autorisation de la structure animatrice au vu des devis actualisés et après avis des services administratifs compétents (DDT, DREAL).
- Le versement des indemnités sera effectué après réception d'une déclaration de réalisation des opérations et des factures correspondantes à chaque partie du contrat.

**MODALITÉS DU CONTRÔLE**

Un contrôle administratif annuel est effectué en DDT. Il porte sur la déclaration annuelle de respect des engagements inscrits au cahier des charges mais il me semblait plus simple de travailler, en référence au contrat Natura 2000 établi pour 5 ans.  
 Un contrôle sur place portant sur la validité des critères d'éligibilité et sur le respect des engagements souscrits peut avoir lieu en cours de contrat.  
 Il requiert la présence du contractant ou de son mandataire qui doit mettre à disposition du contrôleur les documents attestant la réalisation des prestations effectuées par lui-même ou par des tiers ; il comprend une visite partielle ou totale des parcelles engagées.

**POINTS DE CONTRÔLE**

Visite de terrain pour contrôler l'implantation initiale du périmètre de protection ainsi que du panneau d'information.

**SANCTIONS**

Les engagements de l'action sont classés en 3 catégories (P, S et C) d'importance décroissante relativement à la finalité de l'action et à leur prise en compte dans la justification du montant de l'aide. Le non respect d'un seul engagement entraîne une sanction fonction de la catégorie dans laquelle il est classé et de la superficie concernée (se référer à la notice explicative pour plus de précisions).





Le respect de la surface engagée est un engagement de rang principal.

**INTERDICTION DE CUMUL SUR UNE MÊME SURFACE AVEC LES ACTIONS :**

Aucune.

**INDICATEUR DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION**

- Descriptif simplifié des parcelles concernées, en première et en dernière année de contrat.

**MODALITÉS DE CALCUL DU COÛT DE L'ACTION (HT)**

Sur devis en fonction des prescriptions issues de l'étude préalable à l'installation.

Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides hauteur hors sol 2.50m, maille de 200/50 de diamètre du fil 5 mm hauteur 2.03 m , poteaux bastion à encodhes hauteur 2.50m.

Bavolets et fils de ronces : 26 578, 85 € HT

Fourniture et pose d'un portail largeur 3 m et hauteur 2m : 2 358,40 € HT  
retenu Montant maximal de **34 608 € TTC**

**Étude préalable à la pose de grillage :**

- Chargés d'étude :

Cinq relevés sont nécessaire pour l'étude préalable afin de connaître la réaction des chauve-souris au dispositif :

2 pers. pendant 5x1jours (j-1, j, j+1, j+7, j+14 sur l'année à 400 €/j x 3 passages (un par période du cycle importante)

( 1 j en été ; 1 j en transit printanier et 1 j en transit automnal)

Total : 12 000 €

**Option :**

2 panneaux : - Réalisation d'un panneau d'information et support pour panneau d'information :

Mobilier bois (120x80 cm, impression numérique vinyle adhésif – Plastification et contre collage sur DIBON 3 mm) : 1036,93 € TTCx2 = 2173,86 € TTC ( à titre indicatif : montant 1 panneau sans conception : 2 poteaux de section 9,5 x 9,5 cm, longueur 250 cm (50 cm pour scellement direct), avec coupe en pointe de diamant au sommet, usinage de rainures 2 traverses de section 7,5 x 5,5 cm, longueur 126 cm, fixation en mortaise dans les poteaux + usinage de rainures.

1 panneau en inclusion par vitrification de 10 mm d'épaisseur, avec décor endrichromie sur 1 face d'après vos fichiers informatiques (polices vectorisées et 300 dpi au format final en qualité minimum).

Dimensions totales de 120 x 80 cm, visibles de 118 x 78 cm. : **1 399, 32€**

- Pose sur site : 2 pers. 2 h à 17 €/h = 68 €

**120x80 : 1400 les 2**

**FINANCEMENT PRÉVISIONNEL**

**Type : Contrat ni agricole ni forestiers**

Etat 50 %

FEADER 50 %



## Estimation des coûts sur 5 ans

cout action	Intitulé	Type d'action	Coût sur 5 ans	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
GH1	Mise en place d'un périmètre de protection et information carrières de Lanquais	Contrat ni agricole ni forestier	36008	36 008,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GH2	Mise en place d'un périmètre de protection et information carrières de Faux	Contrat ni agricole ni forestier	40922	40922	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
GH3	Entretien ou rétablissement de clairières ou de landes	Contrat forestier	6600	0,00 €	0,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €
GH4	Entretien et structuration des lisières –	Contrat forestier	8000	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
GH5	Chantier d'entretien et de restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcle	Contrat forestier	10000	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
GH6	Entretien des mares forestières	Contrat forestier	2500	0,00 €	2 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
GH7	Créer des îlots de vieillissements	Contrat forestier	2000	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
GH8	Ouverture et maintien de l'ouverture des pelouses et des prairies	Contrat ni agricole ni forestier	1779,94	1779,94	1 335,00 €	1 335,00 €	1 335,00 €	1 334,82 €
GH9	Maintien des surfaces en prairie	Contrat ni agricole ni forestier	1555	311	311	311	311	311
GH9	Ouverture d'un milieu en déprise	MAET	10950	2190	2 190,00 €	2 190,00 €	2 190,00 €	2 190,00 €
GH15	Entretien d'arbres isolés ou en alignement	MAET	425	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
GH14	Entretien des haies	MAET	860	172,00 €	172,00 €	172,00 €	172,00 €	172,00 €
GH12	Reconversion de terres arables en prairies	MAET	12550	2 510,00 €	2 510,00 €	2 510,00 €	2 510,00 €	2 510,00 €
GH13	Gestion des prairies extensives par le pâturage	MAET	2610	522,00 €	522,00 €	522,00 €	522,00 €	522,00 €
GH16	Restauration et entretien des mares	MAET	675	135,00 €	135,00 €	135,00 €	135,00 €	135,00 €
GH12	Gestion des prairies extensives par fauchage tardif	MAET	32208	6 441,60 €	6 441,60 €	6 441,60 €	6 441,60 €	6 441,60 €
<b>Sous-Total Actions contractuelles</b>			<b>169 642,94 €</b>	<b>86 377,94 €</b>	<b>13 503,00 €</b>	<b>15 203,00 €</b>	<b>15 203,00 €</b>	<b>15 202,82 €</b>



## Estimation des coûts sur 5 ans

cout action	Intitulé	Type d'action	Coût sur 5 ans	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
AN1-AN18	Animation de la mise en œuvre du Docob	HcN	68 800,00 €	22 800,00 €	20 800,00 €	12 400,00 €	6 400,00 €	6 400,00 €
	<b>Sous-Total Animation</b>		<b>68 800,00 €</b>	<b>10 500,00 €</b>	<b>8 400,00 €</b>	<b>6 300,00 €</b>	<b>5 600,00 €</b>	<b>4 550,00 €</b>
SE1	Suivi des populations de chiroptères de la carrière	Hcn	45 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
SE2	Acquisition, pose et suivi des détecteur de suivi hygrothermique (intérieur et extérieur)	Hcn	2 300,00 €	2 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SE3	Recherche de gîtes estivaux (Grands Rhinolophes, Petits rhinolophes, Murins à oreilles échancrées, Grands et Petits Murins ) à proximité	Hcn	8 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SE4	Recherche des gîtes complémentaires à chiroptères (notamment espèces arboricoles)	Hcn	22895,18	0,00 €	22895,18	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SE5	Suivi de l'évolution des habitats d'espèce sur le site	Hcn	2 000,00 €	0,00 €	18 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
SE6	Évaluation de la fréquentation humaines dans les carrières	Hcn	3230	3230	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Sous-Total Suivi-Évaluation</b>		<b>80 195,18 €</b>	<b>15 300,00 €</b>	<b>53 895,18 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>11 000,00 €</b>
VA1	Sensibilisation	HcN	3 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VA2	Limiter l'impact lié à l'utilisation des vermifuges type ivermectine	Hcn	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Sous-Total Sensibilisation</b>		<b>4 700,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>Totaux HT</b>		<b>323 338,12 €</b>	<b>112 177,94 €</b>	<b>79 298,18 €</b>	<b>30 503,00 €</b>	<b>29 800,00 €</b>	<b>30 752,82 €</b>
	<b>Totaux TTC</b>		<b>386 712,39 €</b>	<b>134 164,82 €</b>	<b>94 840,62 €</b>	<b>36 481,59 €</b>	<b>35 64,39 €</b>	<b>36 780,37 €</b>



## Étapes suivantes

- **DOCOP** provisoire consultable en mairie et téléchargeable sur le lien suivant : <http://dl.free.fr/vvnFpHozW>

- Phase d'animation :

**Souscription possible à des contrats en 2011**

**MAET sous réserve de passage en CRAE en décembre 2010**



*Conservatoire Régional  
d'Espaces Naturels  
d'Aquitaine*

